Cadrage dossier « Haies champêtres » (titre non définitif)

Dossier prévu pour **septembre 2023**

**Coordinateurs** : Philippe Hirou (Afac-Agroforesteries), Florence Pinton (AgroParisTech, CPIE Yonne & Nièvre), Thibaut Preux (Université de Poitiers), Christian Peltier (Bergerie nationale), Isabelle Gaborieau (Institut Agro Dijon).

L’arbre champêtre (hors forêt) est devenu un élément incontournable de la transition agroécologique et est l’objet d’intérêt d’acteurs multiples aux attentes différentes. Les nombreux bénéfices environnementaux et sociaux du maintien et de la réintroduction de l’arbre dans les paysages et les agroécosystèmes – renforcement de la biodiversité et des trames vertes, contribution à l’attractivité et à l’économie des territoires, régulation du microclimat, maintien d’un patrimoine arboricole et paysager, etc. – sont désormais reconnus. En matière d’agriculture, l’agroforesterie – association d’une production agricole et sylvicole sur une même surface – fait partie des pratiques permettant de répondre aux enjeux de la double crise climatique et de la biodiversité. La présence élevée d’arbres et de haies en bon état écologique et connectés au sein d’une trame fonctionnelle, permet en effet d’accroître la performance environnementale des exploitations agricoles par la fourniture en biomasse et le stockage du carbone, la préservation des eaux de surface et la limitation de l’érosion, le bien-être animal, etc., tout en améliorant la productivité globale des exploitations et en diversifiant le revenu des agriculteurs par des productions directes (bois d’œuvre, bois énergie, plaquette valorisable en litière pour les animaux, fourrages, etc.). De nombreuses initiatives, publiques ou privées, pour le maintien et le développement des haies voient ainsi le jour dont la presse aussi bien agricole que généraliste se fait l’écho, témoignant d’un véritable engouement pour le sujet, quand bien même ce dernier constitue un domaine de l’action publique depuis plus de 40 ans. Cette action publique s’est amplifiée depuis 2015, ce qui s’est traduit concrètement par l’attribution de moyens, la construction de programmes d’action, de la recherche, du développement et la structuration de filières et d’une communauté professionnelle dédiée à la prise en compte de cet enjeu. Pourtant, force est de constater qu’à l’aube du nouveau Plan de développement de l’agroforesterie 2022-2027, les haies champêtres continuent de diminuer et leur état ne cesse de se dégrader, rendant le maillage territorial fragile et la dynamique d’érosion bocagère toujours d’actualité en France. Leur maintien apparaît en effet peu compatible avec les dynamiques d’agrandissement des exploitations agricoles et la diminution conséquente du nombre d’agriculteurs, processus inhérents aux politiques agricoles nationales et européennes.

Ce dossier s’intéresse aux haies bocagères, qu’elles soient en zones agricoles, rurales ou péri-urbaines en tant qu’elles participent à plusieurs titres de l’amélioration des biens communs même si leur statut est, à cet égard, particulier : ce sont le plus souvent des biens privés qui participent à rendre des services environnementaux au bénéfice de l’agriculture et des territoires.

Dans ce dossier, nous souhaitons proposer d’aborder cet objet en croisant différents regards : gestionnaires, formateurs, sociologues, géographes… mais aussi usagers et agriculteurs. Il vise plus à réfléchir aux conditions d’un maintien et d’une intégration durable de la haie à différentes échelles qu’à exposer des solutions toutes faites. Pour se faire, nous souhaitons que les différentes contributions mettent en dialogue des situations exemplaires avec des expériences peut être moins abouties.

Trois grandes questions pourraient être traitées par des contributions de chercheurs, et par des acteurs associatifs ou du développement territorial :

1. Quelles dynamiques d’évolution des haies dans le temps et l’espace (dans une perspective plus longue que celle habituellement retenue qui débute dans les années 1960) ? Et, partant, quelles menaces pèsent sur leur préservation et leur développement (droit de propriété, statut du foncier agricole, politiques agricoles européennes (PAC), pratiques d’entretien des bordures de champs des collectivités et entreprises de travaux agricoles ; nouveaux usages des espaces ruraux …) ? Quelle(s) évolution(s) des représentations de la haie, du regard porté sur elles chez les usagers, les agriculteurs, les gestionnaires… (rapport à la haie, à l’arbre, trajectoires) ?
2. Quelles conditions (dans les statuts, les usages, les modes de gestion, la valorisation des haies) permettraient de parvenir à une trame fonctionnelle de haies, en bon état écologique ? Notamment les enjeux de gouvernance (gestion individuelle/gestion territoriale) ; de gestion (état des lieux, planification des travaux d’entretien et de valorisation à l’échelle de l’exploitation, du territoire) ; de régulations des filières amont (quels plants, et de quelle origine ?) et aval (quelles valorisations de la présence des arbres sur pied, des ressources végétales et du bois ?) ; d’accompagnement par les politiques publiques, de représentations du paysage (chez les agriculteurs, élus, riverains, etc.), comme une des conditions nécessaires au développement d'une trame fonctionnelle des haies …
3. Quelles expériences voire quels nouveaux récits en matière de savoirs, de formation, de renouvellement/accompagnement des pratiques et des métiers, permettraient à la haie de redevenir non seulement un objet familier mais aussi un objet pour lequel les savoirs et savoir-faire seraient à nouveau visibles, reconnus et appropriés ?

**Calendrier**

Mi-septembre : dépôt de la lettre de cadrage pour appel à communication avec pré-sommaire

Septembre-octobre : Diffusion et appels aux auteurs avec demande de principe si ok ; si oui rédaction d’un résumé 400 caractères environ pour fin octobre

Mi-novembre : Stabilisation du sommaire et réponses aux auteurs

Mi-février : réception des V1

Mi-avril : retour des relectures des V1 aux auteurs

Mi-juin : réception des V2

Dernières relectures par Pour et envoi PAO pour sortie Cairn septembre